

## Le 2 décembre 2019

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le deuxième jour du mois de décembre 2019 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Roger Santerre et Robert Gaboriault et Jean-Pierre Morlot tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

5 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30.

**185-19**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

**186-19**

### **Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 4 novembre 2019**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 4 novembre 2019, soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

La première période de questions est ouverte à 19h35.

La directrice générale dépose les déclarations annuelles des intérêts pécuniaires des membres du Conseil : Daniel Tétreault, Carole Dansereau, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault.

La directrice générale dépose le registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, aux marques d'hospitalité ou aux autres avantages qu'ils ont reçus dans le respect des règles du code d'éthique et dont la valeur excède celle fixée par le conseil, laquelle valeur ne peut être supérieure à 200 \$.

La directrice générale adjointe dépose les états financiers mensuels.

**187-19**

### **Comptes à payer**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

|  |          |
|--|----------|
| Cotisations employeur fédérales (octobre) payé   | 1 055,86 |
| Cotisations employeur provinciales (octobre) payé  | 3 173,76 |
| Élus   | 4 071,19 |
| Directrice générale, directrice adjointe, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé | 8 285,05 |
| Martin Deshaies (travaux site de traitement)   | 75,00    |
| Pompiers   | 2 701,50 |
| Comité Consultatif d'Urbanisme CCU, rencontres juillet et octobre pour 3 membres)                  | 180,00   |
| Réal Pinsonnault (Achat bottes de travail)   | 137,96   |

|  |                  |
|--|------------------|
| Daniel Tétreault (remboursement stationnement Université de Montréal )                       | 19,00            |
| Régie intermunicipale (enfouissement octobre: ordures 20,86 T et compostage 9,49T)           | 2 352,10         |
| Sani-Éco (recyclage octobre 4,41 T )   | 354,93           |
| Bell mobilité (cellulaire) payé  | 38,98            |
| Hydro-Québec (éclairage public ) payé  | 549,59           |
| Hydro-Québec (site de traitement) payé   | 1 189,65         |
| Vidéotron(caserne) payé  | 164,92           |
| Télébec (site de traitement) payé  | 89,04            |
| Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé   | 242,70           |
| Postes Canada (Ami octobre et novembre 2019)   | 77,91            |
| Purolator ( frais de transport pour Service incendie)  | 19,16            |
| Transport Hanigan (déneigement+ chemins municipaux et MTQ, 1er versement de 5 et transp.     | 21 570,94        |
| Déneigement Cloutier (déneigement H de V, accès gar. mun.,caserne, 2 bornes sèches 1/2)      | 1 724,63         |
| Ferme Macy Ridge-Sylvain Duquette (déneigement 1 borne sèche, 1/2)                           | 143,72           |
| Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 175,1 litres caserne & réparation fournaise)         | 511,33           |
| André Paris inc.( débroussaillage 2019)  | 3 765,43         |
| Groupe Guérin (sel adoucisseurs+ lampe pour UV)  | 70,99            |
| Excavation Giroux inc. (ponceau 104 rue Messier)   | 907,41           |
| Concassage Pelletier (Pierres 0-2 1/2 30,3 T pour le ponceau rang St-Charles)                | 285,66           |
| Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)                                       | 87,38            |
| Techno Contrôle 2000 inc ( rechargement et inspection cylindres)                             | 258,69           |
| Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie )                                       | 81,00            |
| Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, articles nettoyage )                           | 519,57           |
| Les Entreprises Denex (Nivelage rang St-Charles)   | 275,94           |
| Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 1 mois)   | 150,62           |
| Biovet inc. ( analyse d'eau potable 1 mois)  | 31,59            |
| Marie Eve Boutin Espace plan ( plan d'architecte aménagement bureaux                         | 2 299,50         |
| Ville de Bedford (préventionniste octobre 2019)  | 160,56           |
| Ville de Bedford (collectes matières résiduelles et du verre octobre 2019)                   | 6 365,67         |
| Municipalité de Pike-River (km pour rencontre DG à la MRC)                                   | 19,80            |
| Tetra Tech QI inc. (honoraires assistance technique et solde étude des sites de traitement)  | 13 154,85        |
| Librairie moderne (Achat livres pour la bibliothèque municipale )                            | 823,55           |
| Les Emballages Caroussel (produits entretien, papier essuie-mains.)                          | 94,95            |
| Comité des Loisirs (Loyers bibliothèque sept. À déc. 2019)                                   | 720,00           |
| Centre Mécanique Laverdière (réparation souffleur, huiles transmission et huile hydraulique) | 300,34           |
| Toilettes portatives Sanibert (fin location d'octobre - Hôtel de ville)                      | 215,58           |
| Coop des Montréalaises ( location chapiteau fête dans l'rang - <b>remboursé par le CDS</b> ) | 1 350,08         |
| Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)                                   | 800,40           |
|  | <b>81 468,48</b> |

*Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2019.*

**\*ADOPTÉ\***

***Date de scrutin pour les élections partielles***

*Avis est donné par la directrice générale que la date de scrutin des élections partielles pour le remplacement du poste vacant no 2, se tiendra le 23 février 2020 suite à la réception de l'autorisation de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.*

**188-19**

**Entente intermunicipale avec la ville de Bedford pour la collecte des matières résiduelles (ordures, recyclage et compostage)**

Attendu qu'une entente avec la Ville de Bedford a été signée en 2018 pour la fourniture de service de collecte et de transport des matières résiduelles pour un terme de 2 ans;

Attendu que la Ville de Bedford a toujours les ressources nécessaires afin d'offrir le service de collecte et de transport des matières résiduelles;

Attendu que la municipalité a reçu un projet d'entente intermunicipale pour l'année 2020 de la Ville de Bedford et dont copie a été remise à chaque membre du conseil, ce qui dispense de lecture;

Attendu que les modifications aux fréquences de collecte pour les ordures seront à raison d'une fois par mois à compter de 2020;

Attendu que la formule de répartition du coût des services sera comme suit (prix par unité d'occupation) : Ordures ménagères quarante (40) dollars, matières recyclables quatre-vingt-dix (90) dollars et les matières organiques quatre-vingt-un (81) dollars;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU d'accepter le projet d'entente intermunicipale de la Ville de Bedford, tel que présenté.

D'autoriser le maire et la directrice générale adjointe à la signature de l'entente.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

#### **189-19 Offres de service pour la maintenance du site de traitement des eaux usées**

**Attendu que** la municipalité a fait un appel de propositions, sur invitation, pour l'exploitation de l'ensemble des ouvrages d'assainissement des eaux usées;

**Attendu que** la municipalité a reçu deux offres de service des firmes Aquatech et Aviso;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Municipalité accepte l'offre de service présentée par la firme Aquatech, plus bas soumissionnaire, pour l'exploitation de l'ensemble des ouvrages d'assainissement des eaux usées, et ce au montant de seize mille quatre cent quarante (16 440) dollars taxes en sus. Que ce contrat est pour la période d'un an, et doit commencer en date de la présente.

Que la directrice-générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs à la présente.

**\*ADOPTÉ \***

#### **190-19 Offre de service pour l'audit financier 2019**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit du rapport financier 2019 et ce au montant de huit mille six cent-cinquante (8 650) dollars taxes en sus.

La directrice générale est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

#### **191-19 Reddition de compte pour le remplacement du ponceau Ewing rang St-Charles**

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Il est proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil municipal approuve les dépenses d'un montant de quarante et un mille sept cent quatre-vingt-un et 99 (41 781.99) dollars relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**192-19 Aménagement des bureaux administratifs / Offres de service de United construction (Simon Larose) et Vitrierie Saran**

**Attendu que** la municipalité a reçu l'offre de service pour les travaux de réaménagement des bureaux administratifs, de United construction (Simon Larose);

**Attendu que** la municipalité a reçu la soumission de Vitrierie Saran pour la cloison vitrée;

Il est proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de service de United construction pour les travaux de réaménagement des bureaux administratifs aux coûts de huit mille cinquante-cinq et 29 (8 055.29) dollars taxes en sus.

D'accepter la soumission de Vitrierie Saran, pour la cloison vitrée, au montant de six mille trois cent (6 300) dollars taxes en sus.

D'autoriser la directrice générale à la signature de tous documents relatifs à ces contrats.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**193-19 Demande au pacte rural par le CDS pour le jardin intergénérationnel**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les membres du conseil appui le Comité Développement Stanbridgeois dans sa demande de subvention au pacte rural de Brome Missisquoi au montant de 5000\$.

La municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge s'engage à contribuer financièrement pour ce projet pour un montant de mille cinq cent (1 500) dollars.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**194-19 Demande de la Société de gestion du parc industriel régional du pôle de Bedford auprès du pacte rural de Brome Missisquoi pour 2020**

Attendu que la Société de gestion du parc industriel régional du pôle de Bedford doit faire la demande d'une aide financière au pacte rural de Brome Missisquoi pour l'année 2020, pour diverses études à effectuer, concernant le terrain convoité;

Il est proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la Conseil Municipal appui la demande de la Société de gestion du parc industriel régional du pôle de Bedford, au pacte rural de Brome Missisquoi 2020.

Que la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge accepte de contribuer financièrement quant au montant de 15 000\$ indiqué sur la demande, et cela, selon les modalités déjà connues quant au pourcentage des contributions mentionnées aux demandes précédentes au pacte rural en 2018.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**195-19**

### **Calendrier 2020 des séances ordinaires du conseil municipal et lieu de ces séances**

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU :

QUE le calendrier, ci-après, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020 soit adopté :

Les lundis : • 13 janvier • 3 février • 2 mars • 6 avril • 4 mai • 1er juin  
• 6 juillet • 10 août • 5 octobre • 2 novembre • 7 décembre

Les mardis : • 8 septembre

QUE l'heure des séances soit fixée à 19h30;

QUE les séances soient tenues dans la salle du conseil ou dans la salle communautaire, en cas de grande affluence, à l'Hôtel de ville au 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

**\*ADOPTÉ\***

**196-19**

### **Nomination d'un maire suppléant pour la période du 3 décembre 2019 au 7 décembre 2020**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu de nommer la conseillère Carole Dansereau comme maire suppléant pour 1 année soit jusqu'au 7 décembre 2020.

Advenant la non-disponibilité de Mme Dansereau, le conseiller Roger Santerre sera le deuxième remplaçant.

En l'absence du maire, le maire suppléant a l'autorisation de signer les chèques et il a le mandat de remplacer le maire lors des rencontres où sa présence est requise entre autres celles de la MRC Brome-Missisquoi.

**\*ADOPTÉ \***

### **Le maire attribue la responsabilité des dossiers de la façon suivante :**

**Carole Dansereau** : Développement de la municipalité, représentante du Conseil au CDS; Relation avec l'école primaire Saint-Joseph, Patrimoine. Politique familiale et Mada ; représentant du Conseil au Comité Mada Bedford et Région (temporairement).

**Micheline Dufour** : Loisirs et Culture, bibliothèque municipale, représentante du Conseil au Comité des Loisirs Notre-Dame;

**Roger Santerre** : Voirie et cours d'eau;

**Jean-Pierre Morlot** : Environnement et Hygiène du milieu, Substitut en urbanisme;

**Robert Gaboriault** : Sécurité Publique, Sécurité civile, Service de sécurité incendie.

**Daniel Tétreault**, responsabilités dédiées au maire : Administration, finances et ressources humaines, Planification stratégique de développement, Urbanisme, Patrimoine.

**197-19 Demande de la FADOQ pour les nouveaux frais d'utilisations des infrastructures et des équipements de la Ville de Bedford**

**Attendu que** le club FADOQ de Bedford et région a fait une demande financière auprès de la municipalité afin de soutenir les opérations de l'organisme pour 2020, concernant les frais d'utilisations des infrastructures et de équipements de la Ville de Bedford pour la somme de mille deux cent vingt-quatre (1 224) dollars.

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Roger Santerre

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la municipalité ne contribuera pas concernant la demande d'aide financière du club de la FADOQ de Bedford, telle que décrite à la présente.

**\*ADOPTÉ\***

**198-19 Demande de contribution de l'organisme des parents participants de l'école St-Joseph, pour l'achat de livres de Noël pour les enfants**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

**ET RÉSOLU** d'autoriser une contribution au montant de cent (100) dollars pour l'achat de livre de Noël pour les enfants.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

La deuxième période de questions est ouverte à 20 :35.

La levée de l'assemblée est demandée par Roger Santerre à 20 :40.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière